

La république, 3 républiques :

Introduction :

Des années 1870 à nos jours, la France a connu quatre régimes politiques différents – dont trois républiques. Le régime républicain est donc **inséparable de l'histoire contemporaine de la France**. Il trouve ses origines dans la Révolution (*la 1^{ère} République a été proclamée en France, en septembre 1792*). Néanmoins, il a fallu plus d'un siècle pour que la République s'installe de façon pérenne.

- **un régime politique** dans lequel le pouvoir est exercé par des représentants élus. (**Res publica** en latin, la chose publique *la gestion des affaires publiques concerne la société*)
- **des valeurs** héritées des XVIII^e et XIX^e siècles : « **liberté, égalité, nation** »
- **un héritage : la Révolution et l'idée de démocratie** : « **la souveraineté par le peuple** »

Problématique : Comment réaliser l'unité nationale autour des valeurs républicaines ?

I) L'enracinement de la culture républicaine sous la Troisième République :

A) Les valeurs républicaines : L'installation de la République page 254/255

Le Contexte : le 4 septembre 1870 que la III^e République est proclamée par **Léon Gambetta**. Le contexte est alors peu favorable :

- la France vient de subir une **défaite militaire contre la Prusse**, (Perte de l'Alsace Lorraine)
- Situation de **vide politique suite à la démission de Napoléon III**
- **Paris se proclame libre**, c'est l'épisode révolutionnaire de la Commune,
- Les premières élections de 1871 sont remportées par une majorité monarchiste

En 1875, le **royaliste de Mac Mahon** est élu président de la République et prépare la restauration mais le comte de Chambord (*descendant de Charles X*), refuse d'abandonner le drapeau blanc au profit du drapeau tricolore. **Pour les Républicains, l'enjeu est donc de transformer l'image du régime pour s'assurer du soutien de la majorité des électeurs par le vote au suffrage universel.**

Les monarchistes modérés, **acceptent de voter les lois constitutionnelles de 1875** et les républicains remportent les élections de 1877 à l'assemblée puis 1879 au Sénat.

Jules Grévy installe alors la République.

Les valeurs : Le nouveau régime garantit donc les libertés **par une série de grandes lois :**

- 1881 : **Liberté de la presse et droit de réunion**
- 1881-1882 : les **lois Ferry** « l'enseignement est public, laïque et obligatoire »
- 1884 : La **loi Waldeck-Rousseau autorise les syndicats**, accorde au monde ouvrier la possibilité légale de s'organiser et de défendre ses intérêts.
- 1901: **Liberté d'association** (Les partis politiques naissent également durant cette période, : *Parti Radical en 1901, SFIO (le parti socialiste) en 1905.*)
- 1905 : Séparation de l'Eglise et de l'Etat.

La république est démocratique : le régime repose sur l'exercice de la démocratie lors des élections. Le **suffrage universel masculin** direct permet d'élire les représentants du peuple à la Chambre des députés. le nouveau régime se veut conforme aux principes de 1789 : **égalité civile, libertés fondamentales, souveraineté nationale** et sur les acquis ultérieurs de la démocratie **suffrage universel, égalité sociale.**

**B) L'apprentissage de la République : image d'Epinal « les bienfaits de la République »,
+ Dossier page 260/261 : Le 14 juillet, une fête Républicaine**

Cet apprentissage repose sur des **symboles issus de la Révolution française**, qui s'imposent dans l'espace public. Il s'agit bien de créer une **culture républicaine**.

- **le drapeau tricolore**, création de la Révolution française, le bleu et le rouge de Paris encadre le pouvoir royal en blanc, drapeau officiel depuis la Monarchie de Juillet
- **Une devise du régime reflète l'idéal : Liberté – Egalité – Fraternité**
- **la Marseillaise**, qui devient l'hymne national en 1879, **document 3 page 257**
- **Marianne**, allégorie de la République et son bonnet phrygien, la Liberté. **Doc page 267**
- **la fête nationale** du 14 juillet à partir de 1880. (qui commémore la fête de la fédération de 1790 et indirectement la prise de la Bastille, et non l'inverse !)
- **+ Panthéon**, le cimetière des Grands Hommes de la République. **Doc sur Zola page 269**

L'école de la République : page 258/259

L'école est au cœur du projet républicain car elle forme les futurs citoyens, détenteurs du suffrage universel. L'œuvre scolaire se met en œuvre avec les **instituteurs dont l'objectif est de souder la Nation autour du régime**.

Les instituteurs sont les soldats de la République, « **les hussards noirs** » selon le **poète Charles Péguy** puisque ce sont eux qui la protègent le plus efficacement et qui la stabilisent. **Ils sont des gens du peuple** qui croient fermement dans l'école républicaine, et pour cela ils sont respectés. **Deux groupes sociaux en particulier apportent leur soutien au régime** car la République finit donc par représenter la stabilité garante de prospérité.

Document 4 page 257 : « l'adhésion des campagnes à la République »

- **Les paysans**, pourtant perçus comme conservateurs. Il était d'autant plus important pour les Républicains de conquérir cet électorat que les ruraux représentent encore **55% de la population en 1911**. Ces ruraux apprécient les références à 1789, année de l'abolition des privilèges, **la garantie apportée à la petite propriété** et l'œuvre scolaire des Républicains.
- **L'importance des « couches nouvelles »**, la classe moyenne, dès le début des années 1870. Cette catégorie est sensible à **l'idéal de méritocratie républicaine**, permettant l'ascension sociale des meilleurs élèves, aux valeurs de modernité portées par le régime, à l'ouverture de la vie politique notamment au niveau local.

L'armée à travers la **généralisation du service militaire** en 1883 contribue également à «**nationaliser les Français**» dans la mesure où elle est un puissant vecteur de diffusion de la langue française.

A la fin du XIX^{ème} siècle, l'adhésion croissante de la population à la République se traduit par un vote croissant pour les partis républicains : **la III^{ème} République est implantée**. Les Républicains ont déployés des moyens de propagande efficaces pour **susciter un attachement des Français** envers le régime et résister aux crises des années 1890

C) La République affermie : « **l'affaire Dreyfus** » page 264/265

L'affaire Dreyfus est la **crise politique la plus grave** de la IIIe République. Celle-ci va mettre aux prises deux France,

- une **France cléricale, nationaliste, militariste et antisémite**
- une **France républicaine** pour laquelle **les droits de la personne sont imprescriptibles** et passent avant tout, y compris la **Revanche ou l'honneur de l'armée**.

Contexte : L'Affaire Dreyfus commence comme une banale **affaire d'espionnage**. Les services secrets français se rendent compte que des « fuites » ont lieu au niveau de l'état-major et que des informations sont obtenues par les Allemands. Après une enquête bâclée et sans preuve aucune, la justice militaire croit avoir découvert le coupable. **Il s'agit du capitaine Alfred Dreyfus**. Né à **Strasbourg** dans une **famille juive** qui a choisi la France après le traité de Francfort, *depuis que l'Alsace a été annexée par l'Allemagne*. Alfred Dreyfus constitue un coupable idéal.

Document 1 page 264 : La « **Libre parole** », journal antisémite de **Drumont** titre le 1er novembre **1894**, « *Haute trahison. Arrestation de l'officier juif A. Dreyfus* ». Il est dégradé et condamné au bagne à perpétuité en **1894**. Il part alors pour le bagne de **Cayenne, en Guyane**.

Rebondissements :

En **1896**, le **lieutenant-colonel Picquart**, nouveau chef du renseignement militaire, découvre que le traître est en fait le commandant **Esterhazy** qui touche de l'argent de l'ambassade d'Allemagne. Dans le même temps, le **colonel Henry**, *ami d'Esterhazy* et en conflit avec Picquart transmet à ses supérieurs un document, émanant soi-disant de l'ambassade d'Allemagne qui attesterait de manière irréfutable la culpabilité de Dreyfus. Il s'agit en fait **d'un faux grossier** composé par ses soins. **Devant les preuves apportées par Picquart, l'état-major va chercher à étouffer l'affaire**. En **1898**, **Esterhazy** passe devant le **Conseil de guerre** mais est **lavé de tous soupçons**, le **lieutenant-colonel Picquart**, chargé de l'enquête est muté en Tunisie.

Le tournant : **Document 2 page 264** : « **J'accuse** » l'article qui lance « l'Affaire ».

Ce déni de justice manifeste pousse **Emile Zola** à publier l'article intitulé « **J'accuse** » en première page de l'**Aurore**, le Journal de **Clémenceau**. **Il dénonce les militaires qui ont condamné Dreyfus** et qui le maintiennent au bagne. **Par presse interposée, la haine atteint son paroxysme, deux camps se déchirent** : **Textes 4 et 5 page 265**

- **Les Dreyfusards**, comme **Jean Jaurès, Clémenceau, (politique) Zola, Gide, Proust, Péguy, Herr (écrivains)**. C'est d'ailleurs à cette occasion que le **terme intellectuel** apparaît en France.
- **Les Antidreyfusards**, comme **Maurice Barrès** qui entraînent des émeutes antisémites dans plusieurs régions françaises, faisant même des morts notamment à Alger.

Epilogue :

Suite à de nombreux troubles et ne pouvant plus masquer « l'Affaire » **Dreyfus est rejugé en 1899, à Rennes**. L'autorité militaire le condamne à nouveau en lui accordant **les circonstances atténuantes**. Devant l'ineptie d'un tel jugement, le **Président de la République Emile Loubet** **gracie Dreyfus** qui devra cependant attendre jusqu'en **1906 pour réintégrer l'armée**.

Bilan : Première **grande crise antisémite de la modernité**, l'« **Affaire** » a profondément divisé la France, la plaçant au bord de la guerre civile. L'événement a eu un retentissement international. Très suivie dans les pays germaniques, elle a notamment contribué à convaincre l'Autrichien **Theodore Herzl**, de l'impossibilité de l'assimilation et de la nécessité pour les Juifs de créer leur propre État, c'est **la naissance du Sionisme**.

II) La refondation républicaine : 1944-1946 :

A) De nouvelles institutions : document 5 page 285, institutions de la IVème république

La **Constitution adoptée en 1946** met donc en place un régime parlementaire :

- **L'Assemblée nationale détient l'essentiel des pouvoirs** : elle vote les lois et le budget de l'Etat ; elle élit (*avec les membres du « Conseil de la République », l'ancêtre du Sénat*) le Président de la République. Enfin, de tous les élus nationaux, les députés sont les seuls à être élus au suffrage universel direct.
- **Le pouvoir exécutif est donc dominé par le Parlement car le gouvernement est investi et peut être renversé par celle-ci dès que la majorité change.** la IVème République est très vite caractérisée par une **forte instabilité**. Le scrutin proportionnel permet à de nombreux partis d'être représentés au Parlement et il ne permet pas la constitution de majorités stables. *22 gouvernements se succèdent en 11 ans et un seul dépasse les 18 mois d'existence.*

B) Créer un Etat-providence : dossier p.286 : Une nouvelle République sociale.

- En 1945 les **membres du GPRF décident de fonder la sécurité sociale**, inspirée du programme du **Conseil National de la Résistance**. (**voir le cours d'histoire sur la résistance et le dossier sur le CNR page 280/281**) La **vocation sociale** du nouveau régime républicain est soulignée dans le préambule de la Constitution de la IVe République : "*la nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement*".
La **sécurité sociale est créée en 1945 et les allocations familiales en 1946**.
Les gouvernements **successifs restent fidèles au développement d'un État-providence**, en légiférant sur un salaire minimum en 1950 et une assurance chômage en 1958.
- Face à une **économie en berne et un territoire en partie dévasté**, la priorité est de **redémarrer la production**. Le Gouvernement provisoire intervient, dans le cadre d'une politique volontariste, avec des **politiques keynésiennes**, en **nationalisant les secteurs vitaux de l'économie** (*énergie, banques, transports*).
Certaines de ces **nationalisations sont des sanctions**, comme celle de Renault, d'autres, comme la création d'Air France, d'EDF et de GDF et des Charbonnages de France, montrent que **l'État entend s'imposer donc comme le principal acteur de la vie économique**.

C) Rationaliser et étendre l'administration : document 2 page 285 : bilan épuration.

- La création de **l'ENA, l'Ecole Nationale d'Administration** en 1945 permet de **reconstituer un corps de hauts-fonctionnaires compétents**, dont la tâche est de **garantir la continuité de l'action publique**. L'État embauche alors **massivement des fonctionnaires** pour **appliquer sa politique économique et sociale**. Il publie le **Statut de la fonction publique** en 1946 qui garantit **la sécurité de l'emploi, le droit de faire grève et de créer des syndicats**. **Le service public va employer jusqu'à 10 % des actifs**.
- Les fonctionnaires et en particulier les énarques vont jouer un **rôle capital dans la reconstruction du pays et dans l'expansion économique des Trente Glorieuses** car ils **assurent la continuité de l'action publique** et atténuent les **effets de l'instabilité politique**. En 1946, De Gaulle crée le **Commissariat au Plan**, dirigé par **Jean Monnet**, pour **planifier l'action de l'État** en matière économique. L'Etat dirigiste lance des projets (*barrages, le réseau autoroutier date de cette période*).

III) Une nouvelle République : 1958-1962 :

A) L'importance de l'exécutif : **Les institutions e la Vème république page 299**

Contexte de 1958 : Les partisans de l'Algérie française se soulèvent le 13 mai 1958 de peur que le gouvernement n'accepte de la décoloniser. L'armée impose le retour de **De Gaulle** pour empêcher l'indépendance. Il se présente alors en rassembleur, « *assurer l'unité* » et rappelle son rôle dans le passé, « *Naguère, le pays, dans ses profondeurs, m'a fait confiance pour le conduire, tout entier, jusqu'à son salut* » afin de régler la crise.

- **De Gaulle est investi « président du conseil » (l'équivalent du 1^{er} ministre) le 1er juin 1958 et l'Assemblée lui confie les pendant six mois afin de rédiger une nouvelle constitution.** De Gaulle **préside alors un gouvernement d'union**. Le texte de la nouvelle Constitution est élaboré et validé par un collège de juristes en trois mois seulement, *contre un an pour la IVème république*, notamment grâce à l'action de certains hommes politiques comme **Michel Debré, et Guy Mollet** qui reprennent les principes exprimés par de Gaulle dans son discours de Bayeux en 1946.
- Si les **principes républicains sont respectés**, notamment l'indépendance des pouvoirs et les élections au suffrage universel direct, les **relations entre l'exécutif et le législatif évoluent :**
 - Document 1 page 300 : Les pouvoirs du président, Constitution de la Vème**
 - Le **pouvoir législatif** est étroitement contrôlé par l'exécutif qui fixe l'ordre du jour des assemblées. Les parlementaires sont élus au scrutin majoritaire uninominal à deux tours, ce qui donne au président **des majorités stables et disciplinées**.
 - La réduction du pouvoir du Parlement se **fait au profit d'un exécutif fort. Le président est qualifié de « monarque républicain » :**
 - Il **veille au respect de la Constitution** et à la continuité de l'État.
 - Il **promulgue les lois, il préside le Conseil des ministres** et nomme le premier ministre.
 - Il est **chef des armées et de la politique étrangère**, il nomme aux emplois civils et militaires.
 - Il a le **droit de dissoudre l'Assemblée nationale** et de consulter le **peuple par référendum**.

B) 1962: **« le commencement absolu de la Vè République » Raymond Aron dossier page 302/303 : la réforme de 1962.**

Contexte : En 1962, De Gaulle échappe à un attentat de l'OAS perpétré par des partisans de l'Algérie française qui refusent les accords d'Evian. Cet événement crée une **forte émotion dans l'opinion publique et pour appuyer le pouvoir et la légitimité du président il propose son élection au suffrage universel**.

Certains des partis, ralliés à sa politique en 1958, refusent une évolution vers un régime trop présidentiel. (*c'est le cas de la SFIO, des radicaux*) qu'ils jugent **contraire au principes républicains**.

Le vote d'une motion de censure contraint De Gaulle à dissoudre l'Assemblée nationale.

Les Français sont appelés à voter par référendum puis pour les législatives. Ils acceptent en grande majorité (62% de oui). La réforme de la constitution et accordent au parti Gaulliste, **l'UNR (l'Union pour la nouvelle république)** un large succès électoral. Dès lors la France Gaullienne reconstruit un Etat fort (*la bombe atomique en 1960 en est un symbole*) qui intervient directement dans la vie économique. **L'élection au suffrage universel est aussi un bouleversement car elle personnalise considérablement la vie politique.**

Conclusion :

En 1870, la III^{ème} République est proclamée dans la hâte. Les Républicains mettent en place une **propagande très efficace afin de l'enraciner le régime** et d'en faire le régime préféré des français. La défaite militaire de 1940 montre cependant une limite dans l'histoire républicaine, **ce n'est en aucun cas une simple parenthèse !**

La IV^{ème} République, entre **1944 et 1946** reconstruit cet héritage autour de **nouvelles valeurs de solidarité partagées par tous les partis politiques**. Le poids de la résistance et de la guerre y est déterminant mais le régime ne peut empêcher une **forte instabilité politique**.

Le retour de **De Gaulle** en 1958 entraîne la **fondation d'une nouvelle République** mais elle évolue rapidement en **un régime présidentiel**, surtout avec la réforme de 1962.